

**CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES  
 EN LEADERSHIP HOSPITALIER CAS-LH 2023**

Enseignants	Module / Enseignement	Date	Heures	Évaluation
Mme C. Dal Zotto <sup>1</sup> M. M. Farsi <sup>2</sup> M. Ph. Gnaegi <sup>3</sup> Dr Claude-François Robert	Présentation du programme et conférence	Jeudi 19.01.2023 17h-18h30		
	<b>Module 1   Leadership et changement</b>			
Eric Bonvin <sup>4</sup>	Pratique collaborative, sécurité des patients et santé des soignants	Vendredi, 20.01.2023	6	
Philippe Gnaegi	Questions et réponses sur le travail personnel	Vendredi, 03.02.2023*	3	
Cinzia Dal Zotto	Théorie du leadership, nouvelles approches et transformation digitale	Vendredi, 17.02.2023	6	
Cinzia Dal Zotto	Leadership et gestion du changement	Vendredi, 24.02.2023	6	
	<b>Total Module 1</b>	<b>4 jours</b>	<b>21</b>	1 <sup>er</sup> suivi
	<b>Module 2   Leadership et gestion du personnel</b>			
Vincent Della Santa <sup>5</sup>	Gestion et pilotage des équipes	Vendredi, 17.03.2023	6	
Isabelle Sperisen <sup>6</sup>	Communication interpersonnelle et d'équipes dans un contexte de valeurs paradoxales	Vendredi, 31.03.2023	6	
Ursula Gut Sulzer <sup>7</sup>	Gestion de la diversité, gestion des conflits et harcèlement	Vendredi, 21.04.2023	6	
	<b>Total Module 2</b>	<b>3 jours</b>	<b>18</b>	
	<b>Module 3   Droit</b>			
Jean-Philippe Dunand <sup>8</sup>	Droit du travail	Vendredi, 05.05.2023	6	
Olivier Guillod <sup>9</sup>	Droit de la santé	Vendredi, 26.05.2023	6	
	<b>Total Module 3</b>	<b>2 jours</b>	<b>12</b>	

<sup>1</sup> Uni Neuchâtel

<sup>2</sup> Uni Neuchâtel

<sup>3</sup> Uni Fribourg

<sup>4</sup> Hôpital du Valais

<sup>5</sup> RHNE

<sup>6</sup> Vicario

<sup>7</sup> Gut-zusammenleben GmbH

<sup>8</sup> Uni Neuchâtel

<sup>9</sup> Uni Neuchâtel

\*9h15-12h00

Module 4   Outils de Gestion				
Christophe Pinget <sup>10</sup>	Organisation, Coût et financement du système de santé	Vendredi, 02.06.2023	6	
Caroline Kähr Serra <sup>11</sup>	Gestion de projets et outils de pilotage	Vendredi, 23.06.2023	6	
Antoine Huber <sup>12</sup>	Le médecin et son fonctionnement dans une clinique privée	Vendredi, 07.07.2023	6	
<b>Total Module 4</b>		<b>3 jours</b>	<b>18</b>	
Module 5   Leadership et Innovation				
Didier Pittet <sup>13</sup>	Prise en charge hospitalière dans le futur et nouveaux modèles de soins*	Vendredi, 25.08.2023	6	
Ronald Vonlanthen <sup>14</sup>	Business models et innovation	Vendredi, 08.09.2023	6	
<b>Total Module 5</b>		<b>2 jours</b>	<b>12</b>	2 <sup>e</sup> suivi
Module 6   Présentation des travaux personnels et synthèse				
Philippe Gnaegi		Jeudi, 26.10.2023	6	Soutenance
		Vendredi, 27.10.2023	6	
<b>Total Module 6</b>		<b>2 jours</b>	<b>12</b>	
<b>Total 12 crédits ECTS</b>		<b>16 jours</b>	<b>93</b>	

**Les cours auront lieu de 9h15 à 16h avec une pause midi. La présence à au moins 80% des cours de la formation est nécessaire. L'évaluation est basée sur le travail personnel rédigé selon la directive ci-dessous et sur l'évaluation des modules.**

<sup>10</sup> CHUV

\*9h15-12h00

<sup>11</sup> Uni Berne

<sup>12</sup> Swiss Medical Network

<sup>13</sup> Uni Genève

<sup>14</sup> Hôpital universitaire de Berne

\*Titre qui peut être sujet à changements

**CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES  
EN LEADERSHIP HOSPITALIER CAS-LH 2023**

**Annexe au plan d'étude  
Directive relative à la rédaction du travail personnel**

*Pour une meilleure lisibilité, l'emploi de la forme féminine fait indifféremment référence aux personnes de sexe masculin ou féminin.*

**1. Cadre général**

Le travail personnel vise à contrôler les connaissances acquises dans les enseignements du CAS, à travers l'étude d'un sujet ou d'un cas particulier. La rédaction du travail est exigée au fur et à mesure du déroulement du CAS.

**2. Choix du thème**

Le thème est tiré de l'expérience professionnelle de la participante et doit être approuvé par le comité directeur du programme. Il porte sur l'analyse d'une situation et la résolution d'une problématique, par exemple, propre à un établissement.

**3. Aspects formels**

*a. Découpage général du travail :*

Le travail final comprend au moins les parties suivantes: la page de titre, le résumé, la table des matières, la méthodologie, l'approfondissement des chapitres, les conclusions et la bibliographie.

*b. Nombre de pages :*

Le travail final comporte environ 20 pages, rédigées en français, anglais ou allemand. Les annexes éventuelles ne sont pas comptées. Le format du texte (marges, interligne, police, taille) est à choisir de façon à ce qu'une page de texte comporte en moyenne entre 2'800 et 3'200 caractères (espaces compris). Cette règle ne s'applique pas aux pages contenant des figures ou des tableaux car ces derniers ne comptent pas comme caractère.

*c. Citation :*

Toutes les phrases prises d'autres textes (littéralement ou conformément au sens) doivent être reconnaissables en tant que citation ou renvoi. Les citations doivent être précises.

Les phrases citées doivent être mises entre guillemets, après lesquels viennent entre parenthèses :

- Auteur (s)
- Année de la publication
- Numéro de pages.

Exemples : (Fournier, 1998, p. 186); (Fournier, Lalère et Dutoit, 2001, p. 289).

*d. Bibliographie :*

Dans la bibliographie, tous les livres et articles utilisés dans le travail doivent être mentionnés. Les renseignements suivants sont nécessaires :

- Auteur
- Date de parution

- Titre et sous-titre
- Lieu de parution
- Éditeur

#### 4. Démarche à suivre

- a. Le thème doit être déposé sous la forme d'un document écrit sur Moodle, au cours des enseignements du module 1. Le dernier délai pour l'approbation du thème est le 31 mars 2023.
- b. La participante envoie trois tables des matières différentes en expliquant pourquoi elle privilégie l'une. Elle explique le découpage des chapitres en décrivant le fil conducteur de l'ensemble des thématiques, le contenu résumé des chapitres ainsi que la méthodologie envisagée.
- c. La participante remet son travail sous forme de maquette d'une dizaine de pages (taille de la police : 12) en ayant approfondi les chapitres et la méthodologie.
- d. Lorsque la maquette est approuvée, la participante remet la version finale d'environ 25 pages, annexes non comprises (taille de la police : 12).
- e. La participante remet la version finale après d'éventuelles corrections ou compléments.
- f. La soutenance orale en français d'une durée de 30 minutes, qui consiste en une présentation du travail, suivie d'une discussion avec des questions des participants.

Les étapes à suivre et les délais sont précisés dans le tableau suivant :

Etapes du travail	Transmission du travail et retour d'information	Délai
a. Dépôt du thème	Remise sur Moodle Approbation du thème	31 mars 2023
b. Tables des matières	Remise sur Moodle Approbation de la table des matières	31 mai 2023
c. Maquette	Remise sur Moodle Entretien et appréciation	30 juin 2023
d. Travail complet	Remise sur Moodle Appréciation et correctifs à apporter	15 septembre 2023
e. Version finale	Remise d'un exemplaire en version papier (thermocollée ou anneaux) + Remise sur Moodle d'une version numérisée en 1 seul fichier	13 octobre 2023
f. Soutenance	Evaluation notée	26 et 27 octobre 2023

#### 5. Rattrapage

En cas d'évaluation insuffisante du travail personnel, la participante bénéficie d'un délai supplémentaire de deux mois après la fin du CAS pour remédier aux corrections éventuelles et procéder à la restitution définitive du travail. Dans ce cas, une nouvelle soutenance sera organisée en janvier 2024.